

The background of the image shows two people from behind, dressed in equestrian attire. One person is wearing a dark jacket and a riding helmet, while the other is wearing a brown vest and a dark helmet. They appear to be standing in a grassy field with trees in the background. A large, semi-transparent blue rectangle is overlaid on the center of the image, containing white text.

“

Devenir délégué MSA

ELECTION 2025

”

Un enjeu actuel



Nous sommes la **3ème filière** de la caisse MSA Ile-de-France et pourtant, nous sommes aujourd'hui **peu représentés** parmi les délégués actuels. A l'approche des élections 2025 des délégués MSA, nous encourageons les dirigeantes et dirigeants franciliens à s'engager en tant que délégués

La MSA est organisée en trois collèges électoraux, chacun représentant une catégorie spécifique de ses adhérents :

- **Premier collège** : Exploitants agricoles
- **Deuxième collège** : Salariés agricoles
- **Troisième collège** : Employeurs de main-d'œuvre agricole

Les délégués MSA **défendent les intérêts** de leur filière agricole en faisant **remonter les besoins** des autres adhérents. Ils participent à l'organisation d'actions concrètes sur leur territoire, intervenant selon leurs préférences et disponibilités.

*Nous avons besoin
de vous !*

ILE-DE-FRANCE



Calendrier Electoral

ELECTION 2025

Résultat

2024

2025

22.05

05.05
16.05

05.05

14.03

04.03

12.02

21.01

27.12

12.12

01.04

Dépouillement

Période de
vote

Envoi du
matériel de
vote aux
électeurs

Publication
des
candidatures

Dépôt des
candidatures

Publication
des
regroupeme
nt de
cantons

Publication
de liste
définitive
des électeurs

Dépôt des
réclamation

Publication
de la liste
provisoire
des électeurs

Appréciation
de la qualité
d'électeur

Dépôt des
candidatures
avant 16h00

ILE-DE-FRANCE



Être candidat



De nouvelles élections approchent, saisissons cette opportunité de faire entendre notre profession dans le milieu agricole ! La démarche est simple et l'obtention d'un poste de délégué ne requiert aucun engagement.

- être **adhérent et électeur** de la MSA,
- avoir au **moins 18 ans** au jour du scrutin (16 mai 2025),
- **ne pas avoir été condamné** au cours des cinq dernières années pour des faits mentionnés au bulletin n°2 du casier judiciaire.

Les élections ont lieu par **circonscriptions électorales** de la MSA. Elles correspondent aux **cantons administratifs** des départements de la région. Cependant, pour certains cantons, ils peuvent être regroupés afin d'atteindre un nombre minimal d'électeurs par circonscription.

Le **nombre de délégués** change en fonction du nombre d'électeurs dans chaque circonscription. Pour le 3ème collège, il y a généralement 3 délégués à élire par canton. Par exemple, dans le département des Yvelines : il y a **17 circonscriptions électorales correspondant aux 21 cantons du département**. Ainsi, certains cantons font l'objet de regroupement pour atteindre le nombre minimal d'électeurs requis (10 par canton). Ainsi, le nombre de délégués à élire est de **38 titulaires**.

Pour connaître votre situation :

 **Cliquez ici**

ILE-DE-FRANCE



*Exemple : vous êtes
employeur de main
d'oeuvre agricole*

Déposer sa candidature

Vous êtes adhérent et électeur à la MSA, vous souhaitez vous engager pour votre territoire et aider les autres ? Devenez délégué MSA dans votre circonscription ! Jusqu'au 4 mars, portez-vous candidat.

Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la MSA

 [Cliquez ici](#)

Téléchargez la déclaration de candidature et la notice qui correspondent à votre collège et à votre type de candidature (individuelle ou collective) :

Collège 1 candidature
individuelle - Cerfa n°
16903 01

Collège 2 candidature
collective - Cerfa n°
16900 01

Collège 2 candidature
individuelle - Cerfa n°
16902 01

Collège 3 candidature
personne morale -
Cerfa n° 16904 01

Collège 3 candidature
personne physique -
Cerfa n° 16905 01

Collèges 1er et 3
Regroupement de
candidatures

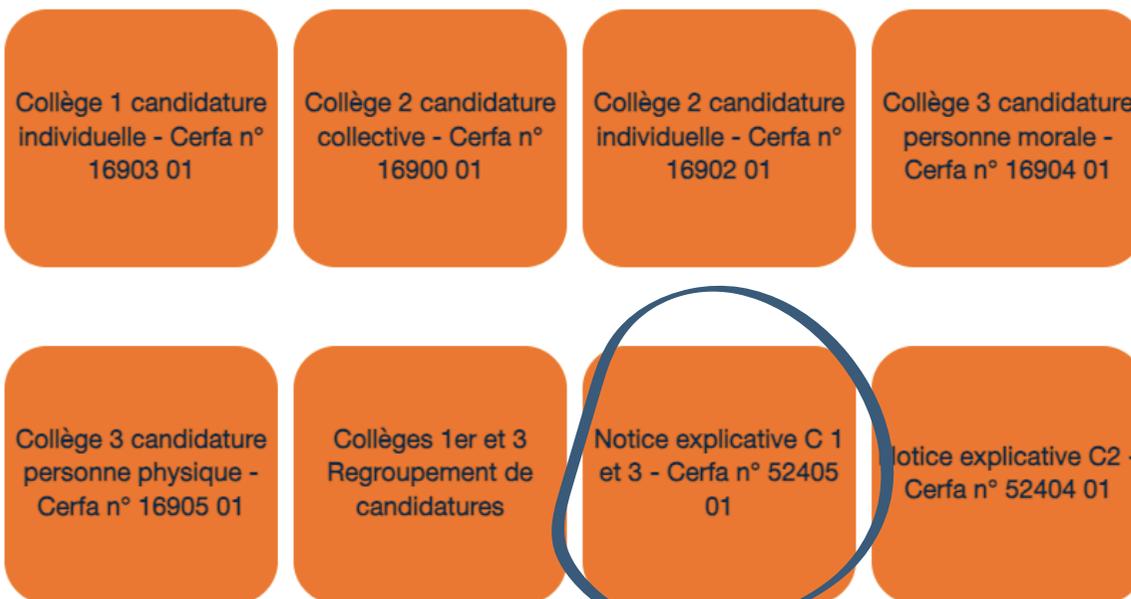
Notice explicative C 1
et 3 - Cerfa n° 52405
01

Notice explicative C2 -
Cerfa n° 52404 01

Je télécharge le
formulaire correspondant

*Exemple : vous êtes
employeurs de main
d'oeuvre agricole*

Déposer sa candidature



Je télécharge la notice explicative correspondante

Déposer sa candidature



ELECTIONS 2025
DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE



N°16905*01

ELECTION DES DELEGUES CANTONAUX du 3^{ème} COLLEGE

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE (PERSONNE PHYSIQUE)

Articles R. 723-52 et R. 723-53 du Code rural et de la pêche maritime

Important :

Vous devez joindre obligatoirement la copie d'une pièce d'identité si votre déclaration est adressée par voie postale.
Votre candidature peut être déposée par un mandataire muni d'une procuration.

REMPLISSEZ CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES A L'AIDE DE LA NOTICE JOINTE

IDENTITÉ

M. Mme (Cochez la case utile) Nom de famille (nom de naissance) :

Nom d'usage : Prénoms :
(s'il y a lieu / exemple : nom du conjoint ou de la conjointe)

Né(e) le : à (commune) :

COORDONNEES

Adresse :

Code Postal : Commune :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :@

SITUATION

Actif (1) Retraité (1) Profession (2) :
(1) Cochez la case utile (2) si vous êtes retraité(e), indiquez la dernière profession exercée.

N° SIREN

CANDIDATURE

► Déclare faire acte de candidature à l'élection des délégués cantonaux du 3^{ème} collège à l'Assemblée générale de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole

dans le (s) canton (s) de
(en cas de regroupement de cantons formant une circonscription, indiquez les cantons concernés) en qualité de :

- Titulaire (1) avec comme suppléant(e) M. ou Mme (2) :

- Suppléant(e) (1) avec comme titulaire M. ou Mme (2) :

(1) Cochez la case utile (2) Indiquez les noms et prénoms de la personne physique concernée, le nom ou la raison sociale s'il s'agit d'une personne morale.

► Atteste sur l'honneur n'être frappé(e) d'aucune des interdictions de droit de vote et d'élection énoncées à l'article L.6 du Code électoral, et satisfaire aux obligations prévues aux articles L.723-19 et L.723-20 du Code rural et de la pêche maritime relatives aux conditions pour être électeur et éligible ;

► Atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements figurant dans la présente déclaration.

Fait à

SIGNATURE DU CANDIDAT

Le à (heure)

Je remplis tous les champs de la déclaration



ELECTION MSA 2025

Exemple : vous êtes employeurs de main d'œuvre agricole



Complétez-le en lettres majuscules, de façon lisible, sans rature ni surcharge, puis datez et signez.



Déposez au siège de votre caisse de MSA ou adressez par voie postale. En cas d'envoi postal, vous devez obligatoirement joindre la copie d'une pièce d'identité.

MSA ILE de France / Election 2025

131 avenue Paul Vaillant Couturier 94250 Gentilly

ILE-DE-FRANCE





En résumé,

04 mars dépôt des candidatures

Démarches simples

Sans engagement

Défendre les intérêts de notre filière



*On compte sur
vous !*

Une question ?

Contact CREIF : Anaïs Alazard - aalazard@cheval-iledefrance.com

Contact MSA : msa75blfelection2025.blf@msa75.msa.fr

ILE-DE-FRANCE

